

Inf'eau Lys

Lettre d'information des 224 communes du bassin versant de la Lys. N°8 / Novembre 2003

Edito



L'élaboration du S.A.G.E. de la Lys est entrée aujourd'hui dans une phase décisive. Le travail des commissions spécialisées mises en place par la Commission Locale de l'Eau (CLE) vient d'aboutir à une première version de ce schéma qui sera présentée à l'ensemble des membres de la CLE le 28 Novembre 2003.

Une fois validé, ce document sera soumis dans un premier temps à une large concertation durant l'année

2004 puis à enquête publique avant approbation en 2005.

Je ne peux que me réjouir de la qualité et de la densité du travail réalisé au sein des commissions spécialisées.

Je constate par ailleurs que le programme d'études mené parallèlement sur le volet " Risque " avance à grands pas. C'est ainsi que, comme vous le lirez dans ces colonnes, trois nouvelles études viennent de se terminer et que six autres, dont quatre ont déjà débuté, sont également programmées cette année.

J'insiste sur l'intérêt de mener ces études à leur terme afin de disposer des connaissances techniques indispensables à la mise en œuvre adéquate de plans de lutte coordonnés, cohérents et globaux sur chacun des sous-bassins et sur le bassin de la Lys.

J'ajoute, comme cela a déjà été annoncé et c'est pour moi un grand motif de satisfaction, que Mme la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable a retenu la vallée de la Lys parmi d'autres sites d'expérimentation pour engager un vaste programme d'actions de prévention des inondations. C'est ainsi qu'un programme de 7,5 millions d'euros, dont 2,5 millions seront mobilisés par l'Etat, permettra de réaliser d'importants travaux d'aménagement d'ici 2006 sur le bassin versant de la Lys.

Enfin, il m'apparaît important de citer les travaux en cours sur le territoire du Contrat de Rivière de la Clarence dont je rappelle qu'ils ne se limitent pas à l'enveloppe contractualisée puisque certaines structures comme la Communauté de Communes Artois-Lys se sont engagées dans la réalisation de programmes complémentaires.

2003 semble donc devoir être une année charnière pour l'action que nous avons engagée collectivement afin de mieux gérer notre ressource en eau, de mieux préserver les milieux naturels et de mieux lutter contre les inondations. L'évocation de tout ce qu'elle a permis de mettre en chantier m'amène donc à adresser un message d'espoir à tous nos concitoyens et principalement à ceux qui ont un jour été victimes des inondations.

André FLAJOLET

Député-Maire de Saint-Venant

Président de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. de la Lys

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU EXAMINE LE PROJET DE S.A.G.E.

L'armature incomplète du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de la Lys a été transmise aux membres de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.). Au cours de la séance plénière du 28 novembre 2003, ils compléteront et acteront ce document qui résulte du travail réalisé au sein des Commissions spécialisées.

CETTE VERSION O DU S.A.G.E. DE LA LYS SE COMPOSE DE LA FAÇON SUIVANTE :

> PREAMBULE

- Qu'est-ce qu'un S.A.G.E. ?
- S.A.G.E. de la lys

> ETAT DES LIEUX

- Principaux acteurs du territoire
- Milieux aquatiques
- Catégories d'usages liées à l'eau

> ENJEUX DU TERRITOIRE

- Gestion qualitative des eaux
- Gestion quantitative de la ressource en eau
- Gestion et protection des milieux aquatiques
- Gestion des risques
- Synthèse des enjeux

> PRODUITS DU S.A.G.E.

- Qualité des eaux
- Gestion de la ressource en eau
- Préservation des milieux naturels
- Gestion des risques

> MOYENS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU S.A.G.E.

- Evaluation financière des programmes d'actions
- Tableau de bord pour le suivi du S.A.G.E.
- Cohérence des mesures du S.A.G.E. de la Lys avec le SDAGE du bassin Artois-Picardie

LES TAPES D LABORATION , VENIR

Le projet de S.A.G.E. sera complété tout au long de l'année 2004. Pour ce faire, le programme de travail suivant a été défini :

> COMMISSION SPÉCIALISÉE RESSOURCE EN EAU

- Réunion le 22 janvier 2004 à 14h00
 - Présentation des amendements de la C.L.E. ;
 - Etude du document gestion qualitative.
- 1^{er} semestre 2004
 - Etude complémentaire sur la ressource en eau / eau potable.

> COMMISSION SPÉCIALISÉE PATRIMOINE NATUREL

- 1^{er} trimestre 2004
 - lancement du groupe "ouvrages hydrauliques" ;
 - lancement du groupe "gestionnaires de cours d'eau" ;
 - lancement de l'étude des milieux naturels.

- Avril 2004

- Définition précise des préconisations et des actions sur la thématique milieux naturels.

> COMMISSION SPÉCIALISÉE HYDRAULIQUE ET GESTION ÉQUILIBRÉE DES FLUX

- Réunion le 9 janvier 2004 à 9h30
 - Présentation des amendements de la C.L.E. ;
 - Travail sur les préconisations et les actions à définir dans le cadre de cette thématique.
- 1^{er} trimestre 2004
 - lancement du groupe "ouvrages hydrauliques" ;
 - prise en compte des résultats des études hydrauliques.

Le projet complété par l'ensemble de ces travaux sera soumis à l'adoption des membres de la Commission locale de l'eau fin 2004.

Il entrera ensuite en phase de consultation avant approbation par arrêté interpréfectoral.



POINT SUR LES ÉTUDES "RISQUES"

Le bassin versant de la Lys se décompose en 11 sous-bassins auxquels s'ajoute la problématique particulière au nœud hydraulique d'Aire-sur-la-Lys.

A ce jour, trois études de gestion globale et équilibrée des écoulements des eaux et des crues sont terminées. Il s'agit de celles de :

- la Clarence ;
- du Guarbecque ;
- des canaux de la Bourre.

Quatre sont en cours, celles relatives à :

- la Melde du Pas-de-Calais ;
- la Lys Rivière ;
- la Lawe ;
- la Grande Becque de St Jans Cappel.

Deux autres seront engagées avant la fin de l'année (la procédure d'appel d'offres est en cours). Il s'agit de :

- la Loïsne, le Surgeon et la Fontaine de Bray,
- la Laquette.

Quant aux trois dernières qui concernent la Grande Becque de Méteren, le Nœud d'Aire et la Plaine de la Flandre Intérieure, elles seront engagées début 2004, de sorte qu'au cours du 2^{ème} semestre 2004 le cabinet SETEGUE, chargé par le SYMSAGEL d'une mission d'Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage, pourra :

- réaliser la synthèse des études évoquées ci-dessus afin de disposer d'une vision précise des apports hydrologiques des sous-bassins étudiés ;
- élaborer un modèle hydraulique détaillé et complet de la Lys et de ses affluents dans le triple but :

> d'examiner :

- la proportion et l'amplitude des crues de la Lys aval ;
- les problématiques de conjonction des apports des différents affluents ;
- les interactions entre les niveaux de la Lys et les cours et débits des affluents ;
- les conditions de drainage en décrue dans la plaine à travers le réseau maillé des becques, courants et fossés ;

> de recadrer les enjeux en termes de réduction des apports par l'amont ;

> de repreciser la hiérarchisation et les phasages des aménagements préconisés par les études.

DES PREMIERS RESULTATS PRESENTES EN REUNIONS PUBLIQUES

A noter que parallèlement à ce programme, trois études de moindre importance répondant à des besoins ponctuels ont été lancées.

Deux sont terminées. Il s'agit de :

- l'étude de reconquête environnementale du fossé d'Avesnes (sous-bassin du bassin de la Lawe) dont les résultats ont été rendus publics lors d'une réunion qui s'est tenue le jeudi 6 novembre 2003 à Fouquières les Béthune ;



Réunion de fin d'étude des Canaux de la Bourre - Hazebrouck, 1^{er} juillet 2003



- l'étude "diagnostic" du bassin versant de la Calonnette, prévue au Contrat de Rivière de la Clarence, dont les résultats ont été rendus publics lors d'une réunion qui s'est tenu à Labeuvrière le lundi 17 novembre 2003.

Une troisième a débuté en juillet et se terminera en mars 2004. Il s'agit de l'étude d'aménagement du Grand Nocq prévue au Contrat de Rivière de la Clarence.

Légendes

- Limites de bassin versant :**
 - Bassin versant du Bas Pas, partie de la Lys et de la Petite Oudine
 - Bassin versant Amont de la Clarence et de la Nave
 - Bassin versant Amont de la Courbeque
 - Bassin versant Amont et intermédiaire de la Lawe et de ses affluents
 - Bassin versant de la Louvette
 - Bassin versant de la Lysse, du Turgel et du ruisseau de la Fontaine de Ring
 - Bassin versant de la Lys (entre de la Tauxenne et de la Louvette)
 - Bassin versant de La Mède du Pas-de-Calais et du tronçon aval du canal de Neufesclapart
 - Bassin versant de La Lagette et de la Marolli
 - Bassin versant de la Becque de Hérouart
 - Bassin versant de la Barthelemy et des canaux de la Bourre
 - Bassin versant de la Grande Becque de St Jans Cappel
 - Bassin versant du Marais hydrologique d'Artois la Lys
 - Bassin versant du Grand Nocq et de son bassin versant amont
 - Bassin versant du Fossé d'Artois
- Niveau hydrographique principal : (selon longueur du ruisseau)**
- Cours d'eau versant :**
 - Ruisseau inférieurs à 10 mètres
 - Ruisseau De 10 à 50 mètres
 - Ruisseau Supérieurs à 50 mètres
 - Canal du Nord
 - Canal du Nord
 - Canal du Nord
- Limites administratives :**
 - Limites communales
 - Appartenance communale



Le plan de PRÉVENTION INONDATIONS de la vallée de la Lys

UN PROGRAMME D ACTIONS DE 7 MILLIONS D EUROS

Mis en place à l'initiative de Mme Roselyne BACHELOT, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, un plan de Prévention des Inondations (PPI) sera prochainement engagé à titre expérimental sur 3 ans (d'ici 2006) dans les 34 bassins versants retenus à l'issue d'une procédure d'appel à projets lancée en octobre 2002. Parmi ces projets figure celui de la vallée de la Lys porté par le SYMSAGEL.

La décision de principe annoncée fin juin 2003, concernant la Lys, porte sur un programme d'actions estimé à plus de 7 millions d'euros et que l'Etat financera globalement à hauteur de 33 %, soit plus de 2,5 millions d'euros.

Ce programme Lys, dont le détail est en cours de finalisation, concerne les 5 sous-bassins versants :

- des canaux de la Bourre (dans le Nord) ;
- de la Lawe (Pas-de-Calais) ;
- de la Melde (Pas-de-Calais) ;
- de la Lys rivière (Pas-de-Calais) ;
- de la Grande Becque de St Jans Cappel (Nord).

REDUIRE LES DEBITS DE CRUES DE CENNAUX DE 20 , 25 %

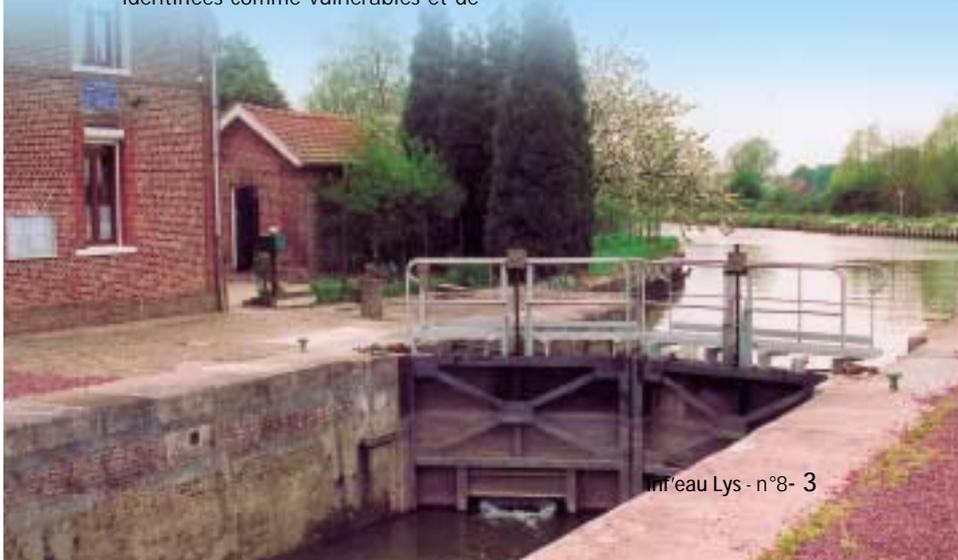
Il s'agit d'assurer par priorité la protection des zones agglomérées déjà identifiées comme vulnérables et de

maîtriser les émissions des affluents de la Lys afin de réduire les volumes d'eau accueillies par la Lys elle-même. L'objectif recherché, apprécié aux exutoires des sous-bassins versants, est de réduire de 20 à 25 % les débits de crues décennaux sur toute la durée des événements à l'échelle du bassin de la Lys et d'abaisser les niveaux dans une fourchette de 20 à 50 cm.

En plus de l'atténuation de l'ampleur et de la fréquence des crues de la Lys canalisée, ce programme améliorera sensiblement la gestion du bief Cuinchy-Fontinettes du canal à grand gabarit (liaison Valenciennes - Dunkerque) et réduira par la même occasion les pompages à la mer en cas de crise.

Parallèlement aux actions de lutte contre les inondations proprement dites, ce plan comporte également des actions de communication et de sensibilisation des populations, des élus et des scolaires. Ces actions visent à enracciner dans les esprits la conscience du risque.

Ces programmes, dont le suivi sera assuré par un comité de pilotage mis en place par le Préfet du Pas de Calais le 3 Octobre dernier, sera cofinancé par le Conseil Régional, les Conseils Généraux du Nord et du Pas de Calais, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, les structures intercommunales territorialement compétentes et le SYMSAGEL.



LE SITE INTERNET EST ACCESSIBLE

Depuis octobre, vous pouvez accéder au site Internet du S.A.G.E. du bassin versant de la Lys, www.sage-lys.net.

Ce site est ouvert à tous et permet d'obtenir de nombreuses informations sur le S.A.G.E..



Parmi les rubriques aujourd'hui disponibles :

- une rubrique actualités présentant les événements à venir du S.A.G.E. de la Lys. Elle sera complétée prochainement d'une revue de presse. Celle-ci détaillera les différents articles relatifs au bassin versant de la Lys et couvrira aussi l'actualité régionale dans le domaine de l'eau et de l'environnement. Le site vous permettra de visualiser les articles de presse.



- une rubrique territoire présentant le périmètre du S.A.G.E. et la liste des communes qui le composent.



- une rubrique documentation avec certains documents édités par le S.A.G.E. et en particulier les numéros d'Inf'Eau Lys téléchargeables.



- une rubrique partenaires qui permet d'accéder aux différents acteurs institutionnels présents sur le territoire.

Dans les semaines à venir, de nouvelles rubriques viendront enrichir le site :

- les études techniques réalisées (qui seront téléchargeables),
- la réglementation : vous y trouverez les titres des principaux textes de loi couvrant le domaine de l'eau et renvoyant vers le site Légifrance.

L agenda du S.A.G.E

LE 4 DÉCEMBRE 2003 À 17H30,
Comité Syndical du SYMSAGEL

LE 22 JANVIER 2004 À 14H,
Commission spécialisée Ressource en Eau

LE 9 JANVIER 2004 À 9H30,
Commission Spécialisée Hydraulique

Le monde de l'eau

Rédaction par les services de l'Etat du nouveau protocole de gestion du canal à Grand Gabarit.

Ce texte présenté le 03/11/03 aux membres de la CLE sera approuvé par celle-ci le 28/11/03.

Vos contacts

Estelle CHEVILLARD



Animatrice du S.A.G.E. de la Lys
Agence de l'Eau Artois-Picardie
200, Rue Marceline Desbordes
Centre tertiaire de l'Arsenal
BP 818 - 59 508 DOUAI Cédex

Tél. : 03 27 99 90 31

Fax : 03 27 99 90 15

E. Mail : echevillard@eau-artois-picardie.fr

Marc CORNIL



Directeur Général du SYMSAGEL
14, Rue des Martyrs
62 190 LILLERS
Tél. : 03 21 54 72 66
Fax : 03 21 54 72 61

E. Mail : symsagel@fr.oleane.com

INFEAU LYS

Publication du SYMSAGEL dans le cadre du S.A.G.E. de la Lys.

Directeur de Publication : Marc CORNIL

Crédits photos : SYMSAGEL

Dépôt légal Janvier 2000

Tirage : 1000 ex.